

## Faux débat et pseudo-référendum : comment Macron espère-t-il rebondir ?

Article written by *Liberté politique*, on 14 janvier 2019

**Comme le disait fort justement Nicolas Dupont-Aignan, les vœux d'Emmanuel Macron, c'était un peu l'art de foncer dans le mur en klaxonnant. Après ses vœux, le président a promis, dans le cadre du débat national, une grande lettre aux Français, pour, je le cite, cadrer les thèmes de cette concertation et en préciser les "attentes". Voici qu'elle paraît ce matin.**

Un grand débat national : l'idée n'est pas nouvelle, on a vu les brillants résultats du débat sur l'identité nationale à l'époque de Sarkozy, par exemple ! La démarche est généralement contre-productive. D'expérience, nous savons que cela ne sert à rien, et a pour principal effet de noyer le poisson du mécontentement populaire. Bien plus, quand on ouvre la boîte de Pandore de la prise de parole publique, avec l'ouverture de « cahiers de doléance », (expérience qui, elle aussi, s'est drôlement terminée !), on fait grandir les frustrations, puisque les Français vont se mettre à parler de tout, à tout espérer, et devront réaliser qu'en fait, rien n'est possible.

« *L'exécutif étudie la piste d'un référendum* » à l'issue du grand débat. Compte tenu des revendications grandissantes autour de l'instauration du Référendum d'Initiative Populaire, l'Elysée a peut-être effectivement trouvé une porte de sortie commode, avec la promesse d'un référendum, qui risque d'avoir tous les airs d'un plébiscite version Second Empire : un référendum à questions multiples, sur lesquelles tout le monde est d'accord, en se gardant d'aborder le problème des modalités pratiques.

Qu'y trouvera-t-on ? Nous citons : « *Faut-il reconnaître le vote blanc ? Faut-il rendre le vote obligatoire ?* »

*Quelle est la bonne dose de proportionnelle aux élections législatives pour une représentation plus juste de tous les projets politiques ?*

*Faut-il, et dans quelles proportions, limiter le nombre de parlementaires ou autres catégories d'élus ?*"

Un programme alléchant, mais certainement pas une solution miracle. En effet, dans le contexte de ras-le-bol généralisé, les Français pourraient être très tentés de dire non, par principe, n'ayant aucune envie de cautionner le régime. De Gaulle, en 1969, choisit de démissionner après l'échec de son référendum. On peut toujours rêver... !

Soyons clair, un référendum imposé n'aura guère d'utilité. Seul le référendum d'initiative populaire pourrait faire bouger les lignes, et c'est pour cela qu'il affole le système politico-médiatique. Avant qu'il voit le jour, il aura coulé beaucoup d'eau sous les ponts de la Seine.